

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 14 décembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire (Budget) du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue le lundi 14 décembre 2020 à 19h.

Selon les directives de santé du gouvernement du Québec en lien avec la pandémie COVID-19 (Arrêtés ministériels 2020-090 et 2020-074 du Ministère des Affaires municipales et Habitation, et 1020-2020 du Ministère de la Santé et des Services sociaux), **la séance est tenue à huis clos et par visioconférence.**

Dans un avis public en date du 30 novembre 2020, les citoyens ont été invités à soumettre tout commentaire ou question par écrit au plus tard 12h, le 14 décembre 2020.

Sont présents : mesdames les conseillères Louise Morin et Lucy Gagnon, ainsi que messieurs les conseillers Pierre Laplante, Ronald Myles, David Taveroff, et Lee Patterson.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Aussi présents: le directeur général Gilbert Arel et le Greffier, Me Owen Falquero.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe déclare l'ouverture de la séance à 14h05

Au nom du conseil, le maire Burcombe souhaite des joyeuses fêtes et une bonne année 2021 aux citoyens de la Ville.

Il demande à la population d'être prudent et de respecter les consignes de santé du gouvernement en lien avec la pandémie Covid-19.

2020-12-450

1.2 Adoption/Modification de l'ordre du jour

Il est

Proposé par Pierre Laplante

Appuyé par David Taveroff

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2020-12-451

2. Budget 2021

Le maire Burcombe fait une allocution préalable à la présentation des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2021 et

du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022, et 2023.

Cette allocution porte sur les projets prioritaires prévus au budget 2021 et est suivie d'une présentation par la Directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, sur le détail du budget 2021 ainsi que d'une présentation sur le détail du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022, et 2023;

ATTENDU la présentation de la Directrice des Finances et de la Trésorerie;

ATTENDU QUE le budget de Ville de Lac-Brome pour l'exercice financier 2021 prévoit des revenus de 15 647 730 \$, des dépenses de fonctionnement de 14 006 110 \$, des dépenses de remboursement en capital et intérêts de 1 279 540 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 830 930 \$, des revenus de vente d'actifs 170 000 \$ et les autres affectations de (298 850\$) (montant négatif);

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le budget suivant pour l'exercice fiscal 2021 :

Le présent règlement est adopté pour accepter le budget équilibré pour l'année 2021 dont les revenus et les dépenses sont estimés à 15 647 730 \$ et détaillés comme suit :

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus prévus

Taxes foncières générales	10 864 000 \$
Taxe d'eau (maisons)	364 560 \$
Taxe d'eau (compteurs)	110 440 \$
Taxe d'égout (maisons)	532 000 \$
Taxe d'égout (compteurs)	197 000 \$
Taxe de vidange (fosses septiques)	123 000 \$
Taxe de vidange	392 000 \$
Taxe de compostage	263 000 \$
Taxe de recyclage	160 000 \$
Centre d'urgence 911	37 000 \$
Compensations tenant lieu des taxes	41 000 \$
Services rendus (autres municipalités)	219 780 \$
Autres revenus	479 210 \$
Licences et permis	64 000 \$
Imposition des droits	1 200 000 \$
Transfert conditionnel	600 740 \$

TOTAL 15 647 730 \$

Dépenses prévues

Administration générale	1 932 080 \$
Sécurité publique	3 010 050 \$
Transport routier	3 354 680 \$
Hygiène du milieu	2 696 370 \$
Aménagement, urbanisme et développement	914 060 \$
Santé et bien-être	189 330 \$
Loisirs et culture	1 909 540 \$
Service de la dette	1 279 540 \$
Dépenses d'investissement	830 930 \$
Autres affectations	(170 000) \$
Excédent non-affecté	(400 000) \$
Excédent affecté	(48 000) \$
Réserves financières et fonds réservés	149 150 \$

TOTAL 15 647 730 \$

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du document explicatif du budget 2021.

ADOPTÉ

2020-12-452

3. Programme triennal d'immobilisations

ATTENDU QUE la Directrice des Finances et de la Trésorerie a présenté le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2021, 2022, 2023;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2021, 2022 et 2023 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lucy Gagnon

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoyant des dépenses de 12 458 000 \$ pour l'année 2021, 5 790 000 \$ pour l'année 2022 et 3 240 000 \$ pour l'année 2023;

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

ADOPTÉ

4. LÉGISLATION

4.1 RÈGLEMENTS

2020-12-453 4.1.1 Règlement 2021-03 (Taxes foncières 2021) – Adoption

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 7 décembre 2020 étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2021-03 (Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2021);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation avant le début de la séance;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le Règlement 2021-03 (Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2021).

ADOPTÉ

2020-12-454 4.1.2 Règlement 2021-04 (Tarification 2021) – Adoption

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 7 décembre 2020, étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2021-04 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2021);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation avant le début de la séance;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par David Taveroff

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le Règlement 2021-04 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2021).

ADOPTÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions écrites : Aucune question reçue

2020-12-455

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Pierre Laplante

Appuyé par David Taveroff

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 14h20

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Me Owen Falquero, B.A, LL.B., J.D.
Greffier